

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Poésie facétieuse](#)[Collection](#)[Édition : 1559 - Poésie facétieuse - Rigaud](#)[Item](#)[1559_Poesiefac_Rigaud] 095 Le lendemain des nopces on vint veoir

[1559_Poesiefac_Rigaud] 095 Le lendemain des nopces on vint veoir

Présentation générale du poème

Titre de la pièce Autre Huitain.

Incipit non modernisé Le lendemain des nopces on vint veoir

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Imprimeur-libraire Rigaud, Benoît

Date 1559

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39333084b>

Type de numérisation Numérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 095

Foliotation E4v

Informations sur la notice

Contributeur(s) Réach-Ngô, Anne

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 03/02/2018 Dernière modification le 04/11/2021



Nyer le prest: car si tant seulement,
 Le confessoit, seroit allegement
 Au creditur, d'attendre en esperance:
 Mais perdre tout, luy est vn grand tourment.
 Qui perd le sien, il perd la patience.

Huitain.

Vostre obligé (monsieur) ie me confesse.
 Comme de vous ayant receu grand bien,
 De vous payer ne vous feray promesse:
 Car ne pourrois en trouuer le moyen.
 Si repondant voulez, ie le veux bien,
 Mon cœur respond, & se met en ostaige,
 C'est mon thresor, d'autres biens ie n'ay rien,
 Ie vous supply le retenir pour gaige.

Autre Huitain.

Le lendemain des nopces on vint veoir
 Si l'espouse estoit point la nuict morte,
 Et si l'espoux auoit fait son deuoir,
 Qui dit qu'ouy, & de ce s'en rapporte
 A son espouse, en priant qu'elle en porte
 Vray tesmoignaige, & si par amitié
 Ne l'auoit fait six fois de bonne sorte,
 Ouy bien, dit elle: mais i'en feiz la moytié.

*A ceux qui vont à la tauerne
 sans argent.*

En bonne foy ie ne suis point content,
 Que vous disnez pour vne patenostre,

Rien